



Qu'est ce que je vais faire ??

Par **clipsmania**, le **06/04/2009** à **22:09**

Bonjour, je suis un étudiant marocain mineur en France, je suis rentré en France à l'âge de 12 ans je suis en règle sous la tutelle de mon grand-père la préfecture m'a donné une carte de circulation pour étranger mineur qui va expirer à l'âge de 18 ans, vu que j'envisage de longues études, voilà 4 ans passer la date d'expiration s'approche mais je sais pas quoi faire. demander une carte de séjour ? merci pour votre aide.